

# OFFRE D'ACHAT

## En présence et avec le concours de l'Agence

Guy Hoquet BLAGNAC , située 23 rue Prosper Ferradou 31700 BLAGNAC , téléphone 0534462548 , adresse mail blagnac@guyhoquet.com ,

Exploitée par la société Société PAUL NARBONNE PATRIMOINE SAS au capital de 1 000 € euros, dont le siège social est situé 23 rue Prosper Ferradou - 31700 BLAGNAC , RCS Toulouse n° 531 652 964 , titulaire de la carte professionnelle Transaction n° CPI 3101 2018 000 028 544 délivrée par CCI Toulouse , numéro de TVA 29531652964 , assurée en responsabilité civile professionnelle par AXA France IARD dont le siège est sis 313 Terrasses de L'Arche 92727 NANTERRE CEDEX sur le territoire national sous le n° 0000006551065104 ,

**DECLARANT NE POUVOIR NI RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION.**

N'ayant aucun lien capitalistique ou juridique avec une banque ou une société financière,  
Représentée par Paul NARBONNE , agissant en sa qualité de **Président** , ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,  
**Ci-après "l'Agence" ou "le Mandataire"**,

## L'OFFRANT

Monsieur Pierre Fernand Eric Maurice GRADIT né le 20 novembre 1971 à Toulouse , de nationalité française , ingénieur , demeurant 6, rue des Tamaris 31700 BLAGNAC

Veuf de Corinne Marie-Christine BARDIN , non remarié,

Ayant sa résidence fiscale en France, au sens de la réglementation fiscale.

## Ci-après "l'OFFRANT"

**L'OFFRANT s'engage à acquérir, aux conditions arrêtées ci-après, les biens immobiliers ci-dessous désignés.**

L'OFFRANT reconnaît que ces conditions ont été négociées par l'Agence titulaire d'un mandat de négociation régulièrement inscrit sur son Registre des mandats sous le numéro AF25365 .

## Nature et description des biens

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété tel que défini par la loi du 10 juillet 1965 situé 90 impasse du pic du midi BAT B Lannemezan 65300 .

### Adresse postale des biens :

90, impasse du pic du midi BAT B Lannemezan 65300

LOT NUMERO deux cent huit ( 208 )

Description :

Référence cadastrale : N BD 208 : composée d'un appartement de 65m2

Superficie - Mesurage

**La superficie privative du ou des lots n° 208 , telle que mesurée par le vendeur lui-même, est de 65 mètres carrés.**

## Conditions d'acquisition

Prix d'acquisition

L'OFFRANT **déclare son intention d'acquérir les biens ci-dessus désignés** au prix de soixante-huit mille euros ( 68000 €).

Les honoraires de l'Agence seront à la charge du VENDEUR.  
Le montant de ces honoraires sera de six mille euros ( 6000 €).

L'OFFRANT supportera en plus l'ensemble des frais, droits et émoluments relatifs à la vente.  
Honoraires charge vendeur:

60% pour Agence ABAFIM TARBES 3600 euros TTC  
40% pour Agence GUY HOQUET BLAGNAC 2400 euros TTC

Financement de l'acquisition

**L'OFFRANT déclare ne pas avoir l'intention de recourir à un prêt pour financer son acquisition.** Par conséquent, en cas d'acceptation de son offre par le VENDEUR, l'OFFRANT devenu acquéreur s'engage à reproduire dans l'avant-contrat de vente ou dans une déclaration qui lui sera annexée et à laquelle cet avant-contrat fera référence la mention manuscrite de renonciation à la condition suspensive d'obtention d'un prêt prévue par l'article L. 313-42 du Code de la consommation.

Autres conditions de l'acquisition

Les biens devront, au jour du transfert de propriété, être libres de tout titre locatif et de toute occupation.

Outre les conditions ordinaires et de droit, la vente sera soumise aux conditions suspensives suivantes :

- le certificat d'urbanisme ou les titres de propriété ne devront révéler aucune charge réelle ou servitude grave pouvant déprécier la valeur des biens objet des présentes ou altérer de manière significative la jouissance de l'ACQUEREUR,
- l'état hypothécaire ne devra révéler aucune inscription de privilège ou d'hypothèque garantissant des créances dont le solde, en capital, intérêts et accessoires, ne pourra être remboursé à l'aide du prix de vente.

### Acceptation de l'offre par le VENDEUR

**Cette offre d'achat est valable jusqu'au 23/03/2024 inclus.**

**Passé cette date, et à défaut d'acceptation par le VENDEUR, elle deviendra caduque, sans autre formalité, sauf accord contraire de l'OFFRANT.**

**L'acceptation de vendre aux conditions de la présente offre devra être actée par la signature de celle-ci par le VENDEUR.**

Elle sera notifiée à l'OFFRANT au plus tard le dernier jour de validité de l'offre.

**Un avant-contrat de vente devra ensuite être signé par le VENDEUR et l'OFFRANT au plus tard le 01/04/2024**

L'OFFRANT devenu ACQUEREUR versera la somme de six mille euros ( 6000 €) à titre d'acompte dans les conditions définies par l'avant-contrat.

**L'offre acceptée constitue un accord sur la chose et sur le prix au sens des articles 1583 et 1589 du Code civil.**

**En cas de refus de réitérer la présente :**

- le VENDEUR pourra être contraint de vendre les biens susvisés par tous les moyens et voies de droit, en supportant les frais de poursuites. S'il venait à décéder, ses héritiers et ayants droit seront tenus d'exécuter la présente ;
- L'OFFRANT sous réserve de la levée des éventuelles conditions suspensives applicables ou de l'exercice d'un éventuel droit de rétractation, sera tenu d'acheter. Toutefois, s'il venait à décéder, ses héritiers et ayants droit auront la faculté de se désister sans indemnité.

L'ACQUEREUR et le VENDEUR autorisent expressément le(s) notaire(s) à communiquer à l'AGENCE le projet de promesse ou de compromis de vente, s'il est rédigé par un notaire, le projet d'acte authentique ainsi que l'acte authentique qui seront établis dans le cadre de la présente vente.

## Données personnelles

Le consommateur est informé qu'il peut **s'opposer à l'utilisation de ses coordonnées téléphoniques** à des fins de prospection commerciale en s'inscrivant sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet [bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr) ou par courrier à l'adresse : Worldline - Service Bloctel - CS 61311 - 41013 BLOIS CEDEX

L'OFFRANT est informé que les données à caractère personnel le concernant collectées par le MANDATAIRE à l'occasion de la présente feront l'objet de traitements informatiques.

L'Agence et le réseau d'agences auquel elle appartient sont responsables des traitements des données à caractère personnel collectées à l'occasion des présentes.

Les principales finalités de ces traitements sont la gestion, le traitement et le suivi des demandes concernant l'Agence et le réseau, la gestion des fichiers clients-prospects et la réalisation d'opérations de marketing direct, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et, plus généralement, les finalités décrites dans la Politique générale de protection des données consultable sur le site du réseau ou, sur simple demande, auprès de l'Agence.

Ces données à caractère personnel sont destinées aux services et personnels habilités des responsables du réseau, de ses agences, ainsi qu'à leurs partenaires et prestataires, contractuels et commerciaux.

Ces traitements se fondent soit sur le présent engagement, soit sur le respect d'obligations légales, soit sur la poursuite d'intérêts légitimes, à savoir la gestion et le suivi de relations commerciales et l'organisation d'opérations de marketing, de prospection et de communication. A défaut de correspondre à l'une de ces trois bases légales, le traitement des données à caractère personnel collectées sera fondé sur le consentement de la personne concernée, notamment si elles sont transmises à des partenaires commerciaux de l'Agence ou du réseau.

L'OFFRANT pourra demander à l'Agence d'accéder aux données à caractère personnel la concernant, de les rectifier, de les modifier, de les supprimer ou de s'opposer à leur exploitation en adressant un courriel en ce sens à **Agence Guy Hoquet Blagnac 23 rue Prosper Ferradou 31700 BLAGNAC** ou un courrier postal à l'adresse suivante : [toulouseblagnac@guyhoquet.com](mailto:toulouseblagnac@guyhoquet.com). Toute réclamation pourra être introduite auprès de la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))**.

## Signature

Fait à Blagnac le 13/03/2024 à BLAGNAC en 2 exemplaires.

En la signant, l'OFFRANT s'engage à acquérir les biens aux prix et conditions contenus dans la présente offre d'achat.



## Le VENDEUR

Dater et signer l'offre en faisant précéder l'une des mentions suivantes :

En cas d'acceptation : "Je soussigné(e) (Nom et prénom), déclare accepter les prix et conditions contenus dans la présente offre d'achat et atteste ne pas être lié par une offre antérieure".

En cas de refus : "Je soussigné(e) (Nom et prénom), déclare refuser les prix et conditions contenus dans la présente offre d'achat".

Je soussigné Madame Ehlé Martine déclare accepter les prix et condition contenus dans la présente offre d'achat et atteste ne pas être lié par une offre antérieure.

le 19 Mars 2024

